

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 22 septembre 1998, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure et Michèle Legault et Diane Miron, représentantes des comités de parents.

ABSENCE MOTIVÉE : madame Suzanne Chartrand.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs André Barrette, conseiller cadre, Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-071-09-98

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 25 août 1998.
4. Affaires relatives au procès-verbal.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Personnel de direction des écoles :
 - 6.1.1. Promotions.

- 6.2. Demandes de révision d'une décision
- 6.3. Nomination à la Fondation de l'école secondaire de Mortagne.

- 7. Information :
 - 7.1. Tableau d'affectation du personnel de direction des écoles.
 - 7.2. Fédération des commissions scolaires du Québec :
 - 7.2.1. Allocution du président de la FCSQ
 - 7.2.2. Perfectionnement régional des commissaires / automne 1998.
 - 7.3. Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie :
 - 7.3.1. Pistes d'action 1998-1999
 - 7.3.2. Mémoire présenté à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales
 - 7.3.3. Coordonnées des membres du Conseil d'administration.
 - 7.4. Lettre de parents de l'école Rudolf-Steiner.

- 8. Affaires diverses :
 - 8.1. Transport scolaire à l'école le Carrefour.

- 9. Parole au public.

- 10. Parole aux membres du Conseil.

- 11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 25 AOÛT 1998

C-072-09-98

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 25 août 1998 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL

Madame Ginette Jacques, directrice générale, annonce que madame Pierrette Lafontaine, agente d'administration, siégera à la Corporation des loisirs de Beloeil à titre de représentante de la Commission scolaire des Patriotes.

En réponse à une question d'un commissaire, monsieur Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, mentionne qu'il y a eu rencontre avec les parents concernés de l'école la Farandole et qu'un règlement est survenu par la suite.

En regard des communications téléphoniques où des problèmes persistent, madame la directrice générale fournit aux membres du Conseil les explications requises et insiste sur l'importance d'un service à la clientèle adéquat.

On demande de vérifier la date d'entrée des élèves à l'école du Grand-Coteau.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Ginette Roy, enseignante au Pavillon Jacques-de-Chambly, fait lecture d'une lettre adressée aux commissaires concernant le fonctionnement de cette école. Au nom du personnel enseignant, elle met en évidence les recommandations concernant la rentrée progressive des élèves, le transport du midi et la direction de l'école à plein temps.

Madame Ginette Jacques, directrice générale et monsieur Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, transmettent aux commissaires leurs réactions à la lettre de madame Roy.

Madame Anne Gagnon, membre du conseil d'établissement de l'école de Mortagne, fait part de ses commentaires relativement au départ du directeur et de la directrice adjointe de cette école. Elle demande à la Commission scolaire d'être plus stratégique dans ses décisions au moment d'un changement de direction d'école. Madame la directrice générale explique le contexte de ces décisions.

Madame Sylvette David exprime aux membres de l'assemblée ses remerciements pour les décisions de la Commission scolaire qui ont permis l'établissement des écoles Courtland Park et Cedar Street et l'existence d'un conseil d'établissement dans chacune de ces écoles.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Personnel de direction des écoles

Madame Ginette Jacques, directrice générale, présente les divers mouvements de personnel qui ont été nécessaires pour combler rapidement les postes vacants dans les écoles.

Monsieur Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, fournit des explications concernant l'application du règlement sur les conditions d'emploi des administrateurs.

Considérant les postes de direction d'école actuellement vacants;

Considérant l'appel de candidatures et le processus de sélection suivi;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

C-073-09-98

Il est proposé par madame Line Tessier que monsieur Réjean Couture soit promu au poste de directeur à l'école le Carrefour, avec prise d'effet le 14 septembre 1998.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant ce type de personnel de direction des établissements scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant les postes de direction d'école actuellement vacants;

Considérant l'appel de candidatures et le processus de sélection suivi;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

C-074-09-98

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que madame Ginette Guy-Lalonde soit promue au poste de directrice à l'école François-Williams, avec prise d'effet le 14 septembre 1998.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant ce type de personnel de direction des établissements scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant les postes de direction d'école actuellement vacants;

Considérant l'appel de candidatures et le processus de sélection suivi;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

C-075-09-98

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll que monsieur Denis Duval soit promu au poste de directeur adjoint à l'école secondaire du Mont-Bruno, avec prise d'effet le 22 septembre 1998.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant ce type de personnel de direction des établissements scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant les postes de direction d'école actuellement vacants;

Considérant l'appel de candidatures et le processus de sélection suivi;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

C-076-09-98

Il est proposé par monsieur Michel Pépin que madame Jocelyne Laurin soit promue au poste de directrice à l'école de Montarville, avec prise d'effet le 22 septembre 1998.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant ce type de personnel de direction des établissements scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant les postes de direction d'école actuellement vacants;

Considérant l'appel de candidatures et le processus de sélection suivi;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

C-077-09-98

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que madame Diane Lemay-Paquette soit promue au poste de directrice à l'école du Parchemin, avec prise d'effet le 22 septembre 1998.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant ce type de personnel de direction des établissements scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant les postes de direction d'école actuellement vacants;

Considérant l'appel de candidatures et le processus de sélection suivi;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

C-078-09-98

Il est proposé par monsieur Paul St-Onge que madame Louise Desjardins soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école de Montarville, avec prise d'effet le 22 septembre 1998.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant ce type de personnel de direction des établissements scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mesdames et messieurs les commissaires demandent d'être informés lorsqu'il y a un changement de direction dans les écoles de leur circonscription.

Monsieur le président et madame la directrice générale prennent note de cette demande.

6.2 Demandes de révision d'une décision

Le secrétaire général mentionne que les cas en suspens ont fait l'objet d'un règlement et qu'une prochaine décision concernant un élève sera soumise au Conseil le 6 octobre prochain.

6.3 Nomination à la Fondation de l'école secondaire de Mortagne

Monsieur Alain Langlois porte à l'attention des membres de l'assemblée la nécessité de désigner deux représentants de la Commission scolaire auprès de la Fondation de l'école secondaire de Mortagne.

C-079-09-98

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de nommer madame Hélène Roberge et monsieur Alain Langlois à titre de représentants de la Commission scolaire des Patriotes à la Fondation de l'école secondaire de Mortagne.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Tableau d'affectation du personnel de direction des écoles

Madame Ginette Jacques, directrice générale, dépose et commente le plus récent tableau des mouvements de personnel de direction des écoles.

Quelques membres du Conseil expriment leurs préoccupations relativement à ces divers mouvements.

7.2 Fédération des commissions scolaires du Québec

7.2.1 Allocution du président de la FCSQ

Document déposé au dossier.

7.2.2 Perfectionnement régional des commissaires / automne 1998

Document déposé au dossier.

7.3 Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie

7.3.1 Pistes d'action 1998-1999

Le président souligne la nomination de monsieur André Mc Nicoll à titre de président du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie. Ce dernier commente les pistes d'action envisagées pour l'année.

7.3.2 Mémoire présenté à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales

Document déposé au dossier.

7.3.3 Coordonnées des membres du Conseil d'administration

Document déposé au dossier.

7.4 Lettre de parents de l'école alternative de Chambly

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, est appelé à expliquer le fonctionnement du service d'entretien de cette école.

8. AFFAIRES DIVERSES :

8.1 Transport scolaire à l'école le Carrefour

Madame Line Tessier mentionne que les problèmes de transport scolaire qu'elle a soulevés au Comité exécutif sont généralement réglés, sauf dans un cas. Elle demande de suivre de près l'évolution de cette situation.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

En réponse à une question de monsieur Yvan Noël, madame Ginette Jacques, directrice générale, annonce les étapes qu'elle entend suivre dans le processus budgétaire de la Commission scolaire. Monsieur Noël fait également part de ses préoccupations relativement aux modalités d'évaluation dans ce processus.

Madame Line Tessier s'interroge sur l'application par les écoles des règles de composition des conseils d'établissement adoptées par le Comité exécutif. Le secrétaire général fournit des éclaircissements à cet effet.

Madame Denise Grégoire annonce qu'elle soumettra au Conseil des commissaires une demande de nomination d'un commissaire à la Fondation de l'école secondaire de Chambly. Elle fait part des activités de cette Fondation, notamment la remise d'une bourse d'études à un élève de l'école.

Monsieur Jean-Louis Lachapelle transmet ses commentaires relatifs à la tenue des assemblées générales de parents auxquelles il a assisté. En réponse à ses préoccupations, le secrétaire général et la directrice générale indiquent leurs intentions de travail pour assurer la formation des conseils d'établissement.

En réponse à une question de monsieur Yves Ballard, le président fait rapport de sa rencontre avec madame Louise Beaudoin, ministre de la Culture et députée de Chambly, en compagnie de monsieur Marcel Dulude, maire de Saint-Bruno. À la lumière de cette rencontre, il apparaît que la première hypothèse de localisation du siège social sur la rue Roberval, à Saint-Bruno, demeure la solution à retenir. Madame Ginette Jacques, directrice générale, ajoute que les pourparlers récents ont permis d'en arriver à une amélioration des échanges de services avec la municipalité. Monsieur Yvan Noël transmettra au directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, des informations pertinentes relativement à des modalités de financement d'un tel projet.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-080-09-98

À 21 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

président

secrétaire général

CP/ag